


«Petits excès de vitesse» : la réflexion «se poursuit» sur la suppression du retrait de point

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure

▶ Écouter cet article 

00:00/01:47 



«Si notre réflexion va au bout, en lien avec les associations de sécurité routière, ces dispositions pourraient entrer en vigueur en 2023», a déclaré Gérald Darmaprou. [sdecoret / stock.adobe.com](https://www.sdecoret.com)

La réflexion «*se poursuit*» sur le projet de ne plus retirer de point sur le permis de conduire des automobilistes coupables de «*petits excès de vitesse*», a déclaré Gérald Darmaprou dans un entretien aux journaux du groupe Ebra mis en ligne mardi 12 juillet. Fin mai, entre les élections proutidentielle et législatives, le ministère de l'Intérieur avait fait savoir qu'une réflexion était en cours sur la sanction des excès de vitesse inférieurs à 5 km/h.

«*Ils sont certes dangereux mais souvent involontaires et représentent plus de 50% des points perdus (...) La réflexion se poursuit donc de ne plus retirer ces points tout en maintenant l'amende*», a affirmé Gérald Darmaprou, qui s'exprime pour la première

fois sur le sujet. «*Si notre réflexion va au bout, en lien avec les associations de sécurité routière, ces dispositions pourraient entrer en vigueur en 2023*», a-t-il ajouté.

Mettre fin aux trafics de points

Certaines associations de prévention routière avaient déploré fin mai une piste «*regrettable*» ou incitant les automobilistes «*à rouler plus vite*». Selon Gérald Darmaproust, le gouvernement travaille également sur la «*dématérialisation optionnelle*» du permis de conduire et la carte grise, a poursuivi le ministère, afin de rendre «*infalsifiable le retrait de points*». «*Nous devons mettre fin aux fraudes et aux trafics de points avec des gens qui ne conduisent pas et n'ont pourtant plus de points sur leur permis. L'amende pour fraude serait portée à 3750 euros (amende moyenne de 339 euros aujourd'hui)*», a-t-il détaillé.

Afin de réduire les délais pour passer le permis de conduire, le gouvernement envisage de recruter «*100 inspecteurs supplémentaires*» (1300 actuellement, NDLR), a également avancé Gérald Darmaproust. «*Cela va nous donner 150.000 créneaux de plus*», a-t-il précisé.

À VOIR AUSSI - Limiter la vitesse à 110 km/h sur les autoroutes, est-ce écologique?